

Conseil d'Administration BBC EDL du

Mercredi 10 avril 2024 18h00 – 7 cours du chapeau rouge (33)

Comité Directeur

Membres			Présence	
Michèle Mases-Faussier	Membre du bureau		X	Présidente
Pierre Lacoste Lagrange	Membre du bureau		X	Vice-président
Geneviève Reiter	Membre du bureau		X	Secrétaire Générale
Yves Deslandes	Membre du bureau		X	Administrateur
Jean-Jacques Paquier	Membre du bureau		Absent excusé	Trésorier
Pierre Darbo	Administrateur		X	Administrateur
Françoise Quiennec	Administrateur		X	Administrateur
André Legros	Administrateur		Absent non prévenu	Administrateur
René Naudot	Administrateur		X	Administrateur
Marie-Dominique Durret Delbos	Administrateur		X	Administrateur
Jacques Ducout	Administrateur		X	Administrateur
Gérard Petitjean	Administrateur		X	Administrateur

Rappel de l'Ordre du Jour

1. Bilan de l'organisation
 - Donnes
 - Caisse
 - Intendance
 - Arbitrage
2. Recherche d'un local
3. Financement local
4. Ecole de bridge
5. Convivialité
6. Questions diverses



La présidente Michèle Mases-Faussier souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur et les remercie de leur participation, à commencer par André Legros, que nous avons oublié de prévenir.

La réunion débute par l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2024 pour enregistrement en Préfecture.

Elle se réjouit de l'implication de tous dans la recherche d'un local.

BILAN

1/ Elle rappelle l'Ordre du jour et poursuit sur le premier sujet :

. La distribution des donnes.

Elle présente les 4 personnes qui assumeront cette tâche : Yves Deslandes, Jean-Jacques Ducout, Geneviève Reiter, Marie-Dominique Durret Delbos si présente. Geneviève crée un planning mensuel pour la répartition.

Il faut un temps d'une demi-heure par tournoi et on décide à l'unanimité que ce travail a lieu le jeudi soir pour les trois à venir.

. La gestion de la caisse

Le jeudi Michèle porte les recettes du club à la banque CIC.

Un membre de l'ancien bureau s'est plaint de son manque d'ordre à l'intérieur. Le sujet a été résolu avec l'achat d'un cahier recettes/dépenses, séparation au moyen d'enveloppes Craft des notes de frais, recettes école de bridge, feuilles journalières tournois, achat d'une boîte archive documents caisse.

. Les clés

Quand Patrick a démonté le coffre, il a trouvé à l'intérieur, trois clés de la porte du bureau. A l'heure actuelle, il existe aussi trois jeux de clés. Il est envisagé d'en rajouter.

. L'arbitrage

Pierre Darbo gère les arbitres et évoque la question d'un manque ou remplacement à certains tournois. Le choix porte sur l'apport de Claus Heller ;

Marie-Dominique rapporte une coutume qu'elle a constaté. Les arbitres ne devraient pas payer leur droit de table en même temps qu'ils arbitrent.

VOTE

Il est proposé d'approuver la décision d'un arbitre rémunéré 50 €

. Unanimité

RECHERCHE DES LOCAUX

2/ Mises au point

La proposition faite à l'agence immobilière pour les locaux rue Charles Lamoureux n'a pas abouti pour le moment.

Nous avons décidé de solliciter tous les membres du club et à ce titre de leur adresser un e-mail définissant les critères de recherches et les personnes du conseil d'administration responsables, René Naudot et Patrick Lacoste Lagrange afin de recueillir les informations. Dans un premier temps, ils vont visiter un local cours de la Martinique signalé par Carole Ferrer.

FINANCEMENT

3/ Loyer

Actuellement nous pouvons assurer un loyer de 3000 euros HT.

Ce montant pourrait être dépassé si la mairie nous accordait une subvention. Pour dynamiser cette demande (restée toujours sans réponse) René Naudot et Patrick Lacoste Lagrange espèrent qu'un entretien personnel avec le maire améliorera nos chances d'aboutir, ce qui ne nous exonère pas de la procédure officielle indispensable. Affaire à suivre.

Pour financer le futur loyer, l'augmentation du prix des tickets et de la cotisation est une première option. Ceci doit rester raisonnable et dans la limite de l'acceptable pour nos adhérents. Un équilibre à trouver.

L'autre objectif pour améliorer les recettes est d'accroître le nombre des adhérents, ce qui implique quelques actions de communication pour nous faire connaître.

Dans l'immédiat :

- Inscription à la journée des associations le 7 septembre,
- Mise en relation avec le professeur de l'école de bridge de l'université de temps libre (OAREIL),
- Présentation à la journée d'accueil de la mairie pour les nouveaux arrivants à Bordeaux,
- Pot d'accueil au Club pour ceux qui veulent nous rencontrer.

Nous proposons de réaliser deux flyers pour présenter le Club :

- un flyer pour les écoles de bridge
- un flyer pour inciter les nouveaux arrivants à se mettre au bridge.

FORMATION

4/ L'école de bridge

- Concernant la vérification demandée lors des précédentes réunions, René Naudot et Gérard Petitjean répondent qu'ils sont là, ni pour prendre parti, ni pour superviser le travail du formateur. René Naudot ajoute « qu'il n'en a pas le cœur » : donner un avis certes sur l'école de bridge mais sans un rôle de contrôle. Il ajoute que c'est à la formatrice de donner ses orientations.
- A ce sujet, entre la réunion qui s'est tenue et ce présent compte-rendu, Carole a exprimé à Geneviève son désir de participer aux réunions de Conseil d'Administration ; elle s'est plainte de ne pas comprendre pourquoi elle n'était pas invitée alors que du temps de l'ancien bureau, elle l'était.
- Gérard Petitjean propose la création de carnets de tickets à 5 € avec complément en numéraire. A discuter.
- Yves Deslandes fera une proposition qui sera votée au cours de la prochaine réunion du 29 mai 2024.

CONVIVIALITE

5/ Manifestations festives

Patrick Lacoste Lagrange fait un point sur les dates

- Apéritif mercredi 17 avril à la fin du tournoi,
- Dîner le 14 mai 2024 après le tournoi à 18h00 (sur inscription FFB pour le tournoi et sur le site pour le dîner) sans les élèves. Carole dit que la date est trop proche du SDE des élèves pour qu'ils y participent,
- Dîner le 11 juin 2024 après le tournoi à 18h00 (sur inscription FFB pour le tournoi et sur le site pour le dîner),
- Fermeture du club le 1^{er} mai. Faire une information.

QUESTIONS DIVERSES

6/ Réponses à celles de l'Ordre du Jour

- Selon l'art. 6 des statuts « démission », Michèle Mases-Faussier mentionne qu'aucune nouvelle adhésion ne sera demandée.
- Art. 13 des statuts : Yves Deslandes étant membre du conseil d'administration, un appel à candidature est lancé pour la nomination



d'un vérificateur aux comptes suppléant. Le mandat de Jean-François Richer est toujours en cours.

- Article 16 des statuts. Un appel à candidature pour 3 à 5 membres sera lancé pour la Commission des litiges.

Aucune autre question n'étant formulée, Michèle Mases-Faussier remercie l'ensemble des membres et donne rendez-vous pour le prochain comité directeur dont la proposition de réunion sera le 29 mai 2024.

La présidente

Michèle Mases-Faussier

La secrétaire Générale

Geneviève Reiter